LEGENDE

1: CONTRAINTE DE L'HABITAT

- Pas de contraintes à l'implantation d'un ANC
- Contraintes topographiques (pentes > 15%)
- Surface restreinte pour l'implantation d'un ANC (filière compacte à installer)
- Surface insuffisante pour l'implantation d'un ANC
- Zone d'assainissement collectif

Zone d'assainissement non-collectif
Toute parcelle située en dehors de la zone d'assainissement collectif est située en zone d'assainissement non-collectif

2: OBSERVATIONS DIVERSES

- Maison en construction
- Granges ou garages
- (A) Bâtiments agricoles - Hangars
- (B) Bar-tabac-restaurant
- (C) Mairie
- (D) Ecole
- (E) Eglise
- (F) Foyer rural
- (G) Lavoir
- (H) Hall des sports
- (I) Bâtiment abandonné - Ruine
- (J) Projet de construction
- (K) Dépôt d'autobus
- (L) Point d'information touristique
- (M) Musée
- Fossé

syndicat d'équipement des communes des Landes

ESCHOURDES
SYNDICAT EAU & ASSAINISSEMENT

COMMUNE D'AMOU

ETUDE DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET VALLEES DES LUYS

Indice	Date	Modifications	Dessiné par :	Vérifié par :	Validé par :
A	29/03/2019	Première version diffusée	RLE	MAS	MAS
B	23/05/2019	Mise à jour suite à la campagne geotechnique 2019	RLE	MAS	MAS
C	24/10/2022	Mise à jour suite au zonage PLUi 2022	APE	MAS	MAS
D					

AGI infra
INGENIERIE = EAU = ENVIRONNEMENT = VRD
18 Route de Pitoys - Bâtiment les Dômes
64608 ANGLET
05 59 52 18 32
www.agi-infra.fr

ETUDE

Carte des contraintes de l'habitat à l'assainissement autonome
PLANCHE 3

1/2 500

LOT : ASSAINISSEMENT

N° PLAN:03

Nom du fichier : 00_SIE_Zonage Asst_POMAREZ-Indé.dwg

N° Affaire : AGI-18-016